La désintégration des systèmes financiers et commerciaux, au cours de la décennie 1930-1940, a persuadé de nombreux pays de recommencer à neuf. Ils ont signé l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, accord que le Canada appuie fortement depuis sa ratification en 1948. Aujourd'hui, quelque 80 pays sont signataires de cet accord; c'est à la fois un traité de commerce et un organe pour la négociation et l'adaptation des relations commerciales et pour le règlement des différends. De fait, le GATT est devenu le principal traité commercial du Canada, car la politique canadienne ne peut pas être envisagée en dehors des grands courants du commerce mondial.

Depuis la signature du GATT, il y a eu six séries de négociations tarifaires qui ont déterminé une réduction sensible des barrières commerciales. Les plus récents pourparlers, les négociations Kennedy, ont abouti à des réductions tarifaires dont les dernières sont entrées en vigueur en 1972. D'une portée plus grande que toutes les ententes antérieures, ils portaient sur des échanges évalués à quelque 45 millions de dollars d'une cinquantaine de pays. Le Canada était parmi les négociateurs les plus empressés, car son enjeu s'élevait à environ 5.5 milliards de dollars. Il a su obtenir de meilleures entrées sur les marchés du monde pour des exportations d'une valeur approximative de 3 milliards de dollars par an; en retour, il a accordé des réductions tarifaires pour des importations évaluées à quelque 2.5 milliards. Avec l'accord des autres parties, le Canada a participé largement à ces négociations à cause de ses problèmes commerciaux spéciaux et a convenu d'accorder la réciprocité en échange des concessions reçues, sans pour autant consentir une réduction globale.

Depuis les négociations Kennedy, on note l'adoption progressive de pressions protectionnistes faute d'initiative en vue de libéraliser davantage le commerce mondial. La surtaxe et les autres mesures adoptées en août 1971 par les États-Unis ont remis en question la viabilité du système actuel des échanges internationaux et fait ressortir la vulnérabilité du Canada aux modifications du climat international. Cependant, quelques solutions semblent en vue car les pays appuient de plus en plus la reprise des pourparlers GATT en 1973 et en 1974. Il est certain que beaucoup de progrès seront réalisés au chapitre des réductions des barrières tarifaires et non tarifaires sur les produits agricoles et industriels. Pour le Canada, un effort de libéralisation devrait ouvrir de nouveaux marchés d'exportation, accroître la productivité et l'emploi et lui fournir l'occasion de diversifier ses échanges avec ses principaux partenaires.

Capitaux étrangers

Les investissements étrangers ont toujours joué un rôle important au Canada, étant donné que la rareté des capitaux intérieurs a souvent entravé le rythme de son développement. Dans un pays où les services de transport étaient indispensables, on a donc dû, jadis, employer une bonne part de capitaux extérieurs pour financer les canaux, les routes, les voies ferrées et les besoins connexes.